

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	46 (1917)
<b>Heft:</b>	7
<b>Artikel:</b>	M. Pierre-Maurice Masson, ses thèses de doctorat [suite et fin]
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1038901">https://doi.org/10.5169/seals-1038901</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Selon l'amiral Degouy, le type de bâtiment à adopter pour lutter efficacement contre les sous-marins serait le radeau-automobile armé d'un obus à grande puissance. Contre les ouvrages à terre, on emploierait des navires d'un faible tirant d'eau, mais munis d'une forte artillerie ; les cuirassés géants ne seraient appelés qu'à couvrir la flotte de siège aidée par les appareils aériens. Pour la destruction des mines automatiques ou dérivantes, on se servirait de filets-nasses, de boucliers adaptés aux navires destinés à courir sus à l'ennemi, de petits sous-marins mouilleurs de mines, d'hydravions, chargés spécialement de la lutte contre les torpilles-automobiles.

Telle est, dans ses lignes essentielles, la méthode de combat qu'expose l'amiral Degouy. Pas n'est besoin de dire qu'il le fait avec une rare compétence technique servie par une belle maîtrise de la langue française.

(A suivre.)

Antonin BONDALLAZ.

---

## M. Pierre-Maurice Masson ses thèses de doctorat

(Suite et fin.)

---

La lecture attentive de la belle thèse de M. Pierre-Maurice Masson suggère de nombreux commentaires, auxquels je ne veux point m'attarder. Elle met le lecteur en présence d'une âme essentiellement religieuse. Pendant toute sa vie, Jean-Jacques s'est préoccupé de résoudre les grandes questions que tout homme réfléchi ne manque pas de se poser : Quelle est notre origine ? Quelles sont nos destinées ? Quelle religion devons-nous pratiquer ? Et convaincu que l'homme a des devoirs à remplir à l'égard de son Créateur, le prophète de la Révolution et de la *Profession de Foi* a posé la religion comme fondement de la cité nouvelle, dont il a préconisé l'établissement. Il a même été si convaincu de la nécessité de la religion, qu'il a proposé de bannir les athées, parce qu'ils sont insociables.

Non content d'indiquer les bases politiques de la Cité nouvelle, objet de ses rêves, Jean-Jacques a voulu encore proposer le credo religieux, que chaque homme doit admettre pour son bonheur et sa tranquillité et il a composé cette *Profession de Foi*, à laquelle était réservé un énorme succès, manifeste sentimental, où il ne faut pas chercher de la

cohésion intellectuelle, mais qui révèle les émotions religieuses d'une âme diversement agitée selon le vent du jour. L'écrivain qui l'a composée, est un génie malade et souffrant, charitable et bon, généreux jusqu'à l'excès, rêvant de faire son bonheur et celui de ses concitoyens par l'établissement d'une société idéale. Le plan qu'il nous a laissé, son programme religieux notamment, est rempli d'erreurs, de sophismes et de paradoxes ; mais sa pensée est si droite et si pure d'intention, malgré les incohérences et les contradictions qu'on y remarque, qu'on se prend de pitié et de commisération pour ce devin, dont les souffrances ont été si grandes et si propres à nous apitoyer.

M. Masson n'a pas échappé à ce sentiment. Dans le tête-à-tête prolongé pendant une dizaine d'années avec un génie d'une aussi séduisante sensibilité, il a subi les attractions que peuvent contenir les rêveries d'un idéaliste ; la bienveillance obligatoire du critique est devenue peu à peu de l'indulgence, une indulgence poussée jusqu'à la sympathie qui engendre la communauté des sentiments et la similitude de la pensée.

Cette affinité se manifeste en divers endroits du magnifique ouvrage de M. Masson ; elle se révèle dans le silence observé dans les cas, où l'erreur dogmatique et morale sollicite l'historien à sortir de son indifférente impassibilité ; elle est surtout apparente dans la manière dont M. Masson a éludé la question de la folie et du suicide de Jean-Jacques.

Quand on étudie dans les plus menus détails l'œuvre religieuse d'un écrivain, qui a pris l'attitude d'un devin et d'un moraliste, d'un réformateur voire même d'un prophète, il n'est pas indifférent de savoir s'il a été un esprit sage et pondéré, ou bien s'il a été un réel et véritable fou. L'honneur même du héros y est intéressé et réclame qu'on réfute les fausses allégations répandues à cet égard. M. Masson a préféré laisser de côté ce grave sujet ; il se contente en passant de prononcer le mot de « folie », mais de telle manière que le lecteur non averti est porté à donner à l'expression un sens métaphysique, dont l'importance est nulle.

Le récit que M. Masson fait de la mort de Jean-Jacques, suggère une même espèce de réflexion. Le philosophe a tour à tour parlé pour et contre le suicide. Il a fini par l'excuser dans le cas où le mal, dont on veut s'affranchir devient intolérable. Passant de la théorie à la pratique, il écrit à Duclos que sa situation physique a tellement empiré, que « ses douleurs sans relâche et sans ressource » le mettent dans le cas de l'exception indiquée ; il ignore encore, dit-il, le parti auquel il s'arrêtera, mais s'il va jusqu'aux extrémités, « ce sera sans scrupule et sans crainte ». « Je partirais avec

défiance, ajoute-t-il, si je connaissais un homme meilleur que moi. » Et le même jour, il écrit au châtelain Martinet : « Adieu, Monsieur, je pars pour la patrie des âmes justes. »

Ces textes authentiques font croire que Jean-Jacques a quitté la terre de ses souffrances par la porte criminelle d'un lâche suicide ; doute injurieux à sa mémoire, qu'il faudrait éclaircir, mais auquel M. Masson n'a pas pris la peine de s'arrêter.

S'il est permis de regretter des lacunes qui n'infirment pas la grande valeur de la thèse, il n'est pas interdit de signaler la nature des conclusions auxquelles s'arrête M. Masson. Beaucoup d'esprits modérés auront de la peine à admettre que Jean-Jacques a été « l'un des mainteneurs du catholicisme dans l'élite intellectuelle française », qu'il a facilité « pratiquement l'adhésion au dogme », qu'il a travaillé sans le vouloir au triomphe du catholicisme et qu'en sacrifiant des branches, il a contribué à sauver le tronc et à le faire reverdir. Ces appréciations sont sûrement hasardées ; elles ne peuvent être expliquées que par la sympathique admiration que M. Masson a éprouvée pour son sujet.

Si l'on fait abstraction de ces détails qui concernent le fond doctrinal, l'ouvrage constitue un réel monument littéraire. Il peut être comparé à une vaste enquête judiciaire, dans laquelle le magistrat entendrait quatre ou cinq mille témoins — la bibliographie ne comprend pas moins de 643 numéros — dont les dépositions seraient écrites, confrontées et soumises à un judicieux examen, puis synthétisées dans un vaste mémoire, où rien d'important ne serait omis. On s'imagine sans peine le labeur, auquel ce magistrat serait condamné ; c'est pourtant celui que M. Masson a entrepris et qu'il a mené à bonne fin. L'analyse est complète ; elle a été poussée à fond, « poursuivie avec un soin, une délicatesse, un luxe de nuances, une rigueur de dialectique qui, se renouvelant à trois ou quatre reprises sur des plans différents, finissent par donner le vertige. On dirait que, par une suprême coquetterie, M. Masson ait voulu nous communiquer comme la sensation physique de cette vague spirituelle qui ondule pendant un demi-siècle sans jamais trouver une parfaite stabilité et qui, poussée par on ne sait quelle force intérieure, s'élance incessamment vers les plus hauts sommets de la vie. Pensée qui se cherche d'abord à travers les réminiscences de l'enfance et de la jeunesse, à travers les expériences intellectuelles et les crises de l'âge mûr, et puis qui s'affirme progressivement dans une série de professions de foi, avant d'arriver à la dernière, celle du Vicaire Savoyard, résultat de maints tâtonnements,

visibles encore dans les diverses couches des manuscrits ; pensée enfin qui se détache peu à peu d'elle-même, par lassitude sans doute, ou par épuisement peut-être » pour s'enfoncer dans un brouillard de plus en plus impénétrable. Et les témoins de cette évolution, tirés de tous les rangs de la société, passent sous les yeux du lecteur dans un prodigieux défilé, « magnifique tableau où triomphe la science alerte de M. Masson, son esprit vif et pourtant toujours mesuré, où jamais il ne s'égare, où toujours dominant de très haut son sujet, il donne l'impression de la parfaite maîtrise ». Une telle œuvre en vérité, avec son étonnant appareil scientifique et sa documentation ample jusqu'à la merveille, est sans aucun doute « d'un grand historien des idées <sup>1</sup> ». C'est aussi l'œuvre la plus belle, la plus étendue et la plus parfaite de toutes celles — et pourtant combien elles sont nombreuses — qui sont sorties de sa plume élégante et facile, alerte et vive, et dont plusieurs avaient été couronnées par l'Académie Française.

Cette constatation que la justice oblige de faire, est bien propre à augmenter les regrets que cause la disparition prématurée d'un si beau talent. Hélas ! la voix sympathique et douce du professeur estimé ne résonnera plus du haut de sa chaire de littérature, et la plume de l'écrivain instrument de sa brillante pensée, ne courra plus sur la feuille de papier pourachever les œuvres qui étaient sur le chantier <sup>2</sup>, ni pour nous donner encore de ces productions opportunes, dont l'apparition désirée était la sûre annonce d'un régal littéraire ! Par une matinée de printemps, poétique symbole de sa féconde et joyeuse maturité, alors que les cloches de Pâques étaient sur le point d'annoncer l'alleluia de la résurrection, il partit soudain, avant d'avoir dit un dernier adieu à ceux qui l'aimaient, pour se rendre au pays d'où l'on ne revient pas, mais où l'on reçoit l'éternelle récompense promise à ceux qui, comme lui, ont fidèlement suivi les maximes de la véritable Profession de Foi, qui n'est pas celle du Vicaire Savoyard.

J. F.

<sup>1</sup> Alexis François, *Semaine littéraire*, 8 juillet 1916.

<sup>2</sup> Lamartine, *La chute d'un ange*, édition des « Grands Ecrivains ». Nouvelle série, dirigée par M. G. Lanson. — Masson, Pierre-Maurice, *Chateaubriand et Delisle de Sales*.

